

réglér la question de Jérusalem dans la mesure où le Canada est concerné, mais de contribuer, si nous le pouvons, à un règlement plus global de cette question, l'une des plus délicates qui restent en suspens entre Israël et les pays arabes.

Nous avons donc l'intention de rechercher les circonstances les plus propices à la mise à exécution de nos plans. Cette recherche supposera à la fois analyse et consultation. Nous n'entendons pas agir de façon précipitée ou inconsidérée. Lorsque nous serons arrivés aux conclusions pertinentes, le gouvernement fera connaître à la population canadienne et au Parlement la façon dont il entend donner suite à son engagement.